

Feuillet d'information

Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec

La ville de Sept-Îles et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles

Montréal 2011



Faits saillants

Carole Lévesque, Édith Cloutier,
Martin Gagnon et Philippe Apparicio

Sommaire

L'Alliance de recherche ODENA.....	3
Le projet d'une nouvelle cartographie.....	4
La ville de Sept-Îles et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	6
Faits saillants.....	9

Source

Lévesque Carole, Philippe Apparicio, Martin Gagnon, Katharina Guth, Édith Cloutier et Josée Goulet. 2011. *Cartographie sociale et économique de la population autochtone des villes du Québec. La ville de Sept-Îles et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles*. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Montréal. Cahier ODENA no. 2011-02.

Rédaction

Carole Lévesque.....	Professeure, Centre UCS, INRS
Édith Cloutier.....	Directrice du CAAVD
Martin Gagnon.....	Agent de recherche, Centre UCS, INRS
Philippe Apparicio.....	Professeur, Centre UCS, INRS

Graphisme

Cindy RojasCentre - Urbanisation Culture Société, INRS

Diffusion

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, Canada H2X 1E3
odena@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
225, Chef Max Gros Louis
Wendake, QC G0A 4V0
infos@rcaaqaq.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG – Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés, 2009-2014). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.

Partenaires | Partners



UNIVERSITÉ DE RECHERCHE



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and
Knowledge Network



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue



CENTRE INTERNATIONAL
DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE



Centre d'amitié
autochtone
de Val-d'Or



Val-d'Or
Native
Friendship
Centre



Centre d'amitié
autochtone
de Saginay



Centre d'amitié
autochtone du
Saguenay


Centre d'amitié
Eenou de
Chibougamau



Centre d'amitié
autochtone de
Lanaudière



Centre d'amitié
autochtone de
Montréal



Centre d'amitié
autochtone de
La Tuque



Centre d'entraide
et d'amitié
autochtone de
Senneterre



NATIONAL ASSOCIATION OF
FRIENDSHIP
CENTRES


Le projet d'une nouvelle cartographie

Dans le cadre des travaux de l'Alliance de recherche ODENA, nous nous sommes intéressés au profil démographique et socioéconomique de la population autochtone qui réside dans sept villes régionales du Québec — que nous appellerons villes d'accueil — où sont établis des centres d'amitié autochtones : Chibougamau, Joliette, La Tuque, Saguenay, Senneterre, Sept-Îles, et Val-d'Or¹.

Dans la foulée, le profil de la population autochtone des villes et des réserves ou collectivités autochtones situées en périphérie de ces villes d'accueil a également retenu notre attention à cause des services offerts ou des liens de proximité qui débordent souvent le cadre municipal. En effet, la ville régionale au sein de laquelle est établi un centre d'amitié autochtone est généralement une destination privilégiée ou encore un carrefour de rencontres et d'activités pour la population autochtone, que celle-ci réside dans la ville en question ou qu'elle provienne des villes avoisinantes, des réserves ou des établissements indiens localisés à plus ou moins grande distance.

Ce faisant, la clientèle desservie par un centre d'amitié autochtone est loin de se limiter à la population autochtone résidente de la ville où il est installé physiquement. Bien au contraire, le centre d'amitié autochtone, pour des raisons à la fois historiques, sociales, économiques

et culturelles, se retrouve au cœur d'une vaste dynamique de mobilité et de déplacement présentant de nombreuses spécificités qu'il importe de documenter lorsque l'on souhaite mieux comprendre et améliorer les conditions de vie de la population autochtone des villes québécoises. Prenons comme exemple le transport médical entre les réserves et les villes assuré par plusieurs centres d'amitié ou encore l'accueil de patients en provenance de diverses communautés autochtones du Nord et du Moyen-Nord séjournant dans les villes, parfois sur de longues périodes, pour y recevoir des soins de santé ou accoucher. Pensons également à la fréquentation des écoles provinciales par des enfants autochtones de plus en plus présents dans les villes d'accueil pendant l'année scolaire.

Autant de situations peu connues qui ont motivé nos choix en matière de recherche. Il nous intéresse en effet de savoir quelles sont les caractéristiques de la population autochtone susceptible de fréquenter un centre d'amitié autochtone et de mieux comprendre l'environnement populationnel à l'intérieur duquel se déploient les centres d'amitié autochtones des sept villes régionales étudiées. Pour les besoins de notre travail, nous avons construit un nouvel outil cartographique et statistique à partir des données existantes et défini un nouveau concept : la zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone.

La zone d'influence territoriale d'un centre d'amitié autochtone est l'aire de distribution et de circulation de la population autochtone à l'intérieur d'un territoire donné. Ce territoire est déterminé selon plusieurs échelles : municipalité, agglomération, municipalité régionale de comté (MRC) et regroupement de MRC, et intègre, selon le cas, les villes, villages, communautés ou autres lieux de rencontre saisonniers ou permanents. Ce territoire est également traversé de nombreuses infrastructures. Cette zone d'influence territoriale est le théâtre d'un ensemble de relations de diverses natures (sociales, commerciales, économiques). À l'intérieur de cette zone, le centre d'amitié agit comme un pôle de convergence qui engendre une nouvelle mobilité ou circulation des Autochtones. La zone d'influence territoriale se mesure à la fois sous l'angle démographique et sous l'angle des services offerts à la population concernée.

¹ Des centres d'amitié autochtones sont aussi établis à Montréal et à Québec depuis plusieurs décennies. Toutefois, étant donné leur localisation géographique, leur rôle d'attraction potentielle pour l'ensemble de la population de la province, et leur statut de métropole (Montréal) et de Capitale nationale (Québec), la méthodologie utilisée sera différente et reposera sur des analyses spatiales d'un autre ordre.

Villes d'accueil des centres d'amitié autochtones au Québec

Centre d'amitié autochtone	Ville d'accueil régionale
Centre d'amitié Eenou de Chibougamau	Chibougamau
Centre d'amitié autochtone de Lanaudière	Joliette
Centre d'amitié autochtone de La Tuque	La Tuque
Centre d'amitié autochtone du Saguenay	Saguenay
Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre	Senneterre
Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles	Sept-Îles
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or

Centre d'amitié autochtone	Métropole et capitale nationale
Centre d'amitié autochtone de Montréal	Montréal
Centre d'amitié autochtone de Québec	Québec

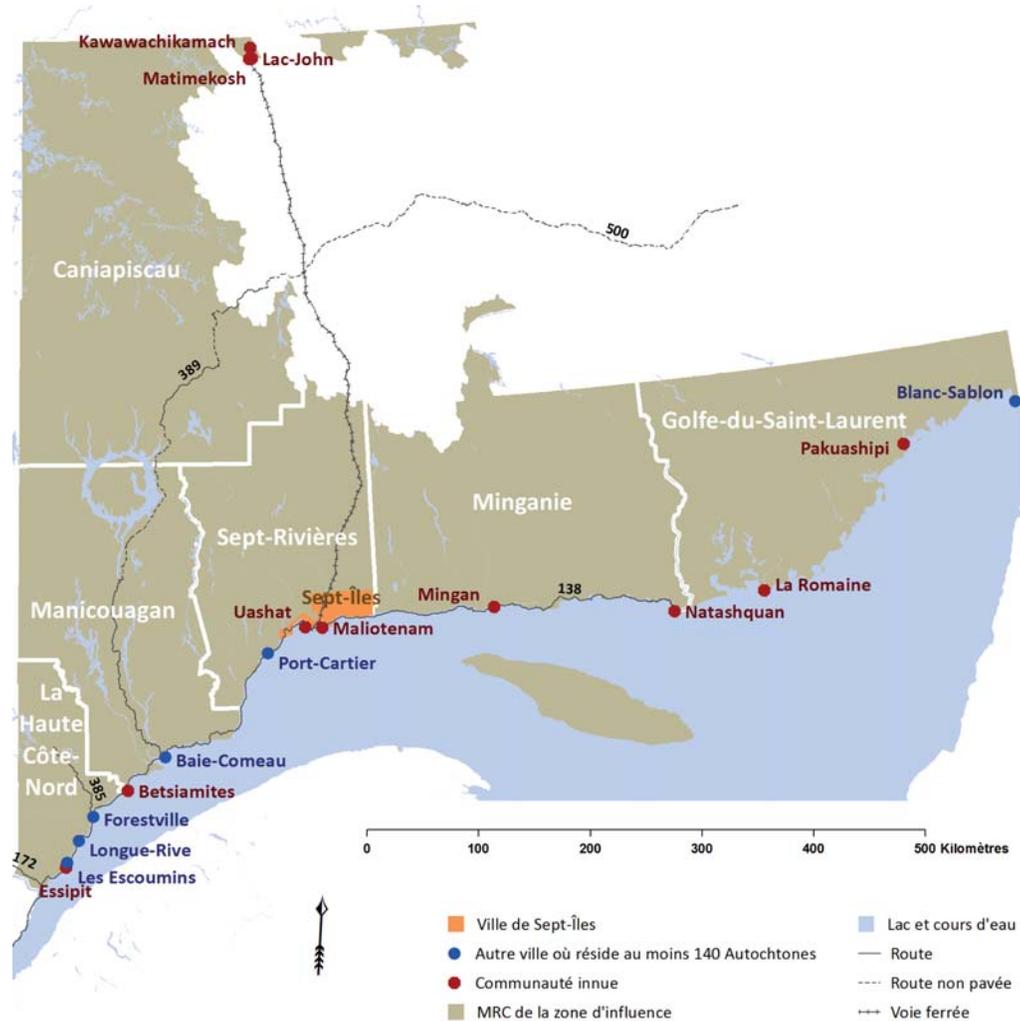


La ville de Sept-Îles et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles

La présente cartographie concerne la ville de Sept-Îles et la zone d'influence territoriale du Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles. La zone d'influence territoriale du CAASI comprend l'ensemble des territoires de six MRC, soit Sept-Rivières, Caniapiscou, Minganie, Le Golfe-du-Saint-Laurent, Manicouagan et La Haute-Côte-Nord, incluant toutes les municipalités et communautés autochtones qui y sont localisées. Elle occupe une superficie totale de 247 627 km² en date du recensement de 2006. Elle est bordée par deux autres zones d'influence à l'ouest : celles du Centre d'amitié autochtone du Saguenay et du Centre d'amitié

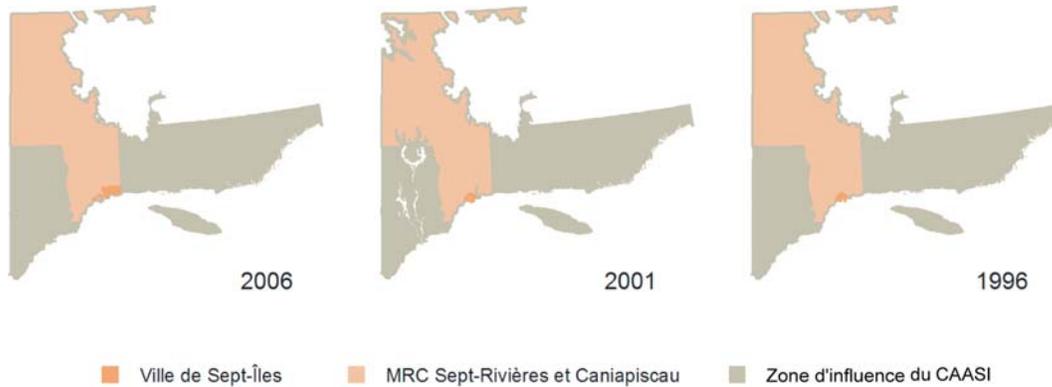
de Chibougamau, par la région administrative Nord-du-Québec au nord, par le Labrador à l'est, et enfin par le fleuve Saint-Laurent au sud. Elle propose un nouvel agencement des données statistiques et spatiales relatives à la population autochtone résidant à Sept-Îles ou dans les communautés environnantes en matière d'identité, d'âge, de sexe, de situation socioéconomique, de langue et de mobilité. Les deux sources de données utilisées sont Statistique Canada – recensements de 1996, 2001 et 2006 – et le Registre des Indiens du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord Canada.

Structure de la zone d'influence territoriale du CAASI en 2006



Sources : Statistique Canada, recensement de 2006; ministère des Transports du Québec, 2011.

Territoires de la zone d'influence du CAASI et de ses constituantes selon l'année du recensement



Source : Statistique Canada, recensements de 2006, 2001, 1996.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAASI et ses constituantes, 2006

	Ville de Sept-Îles		MRC Sept-Rivières et Caniapiscou		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	25 190	100,0	38 105	100,0	69 615	100,0	94 805	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	865	3,4	4 365	11,5	9 330	13,4	10 195	10,8
Population ayant une identité autochtone	1 580	6,3	5 350	14,0	11 165	16,0	12 745	13,4
Indien de l'Amérique du Nord	670	2,7	4 130	10,8	9 075	13,0	9 745	10,3
Métis	855	3,4	1 120	2,9	1 740	2,5	2 595	2,7
Inuit	35	0,1	55	0,1	145	0,2	180	0,2
Identité multiple ou non comprise ailleurs	25	0,1	45	0,1	185	0,3	210	0,2

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2006.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAASI et ses constituantes, 2001

	Ville de Sept-Îles		MRC Sept-Rivières et Caniapiscou		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	23 625	100,0	38 530	100,0	73 285	100,0	96 910	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	370	1,6	3 805	9,9	8 710	11,9	9 080	9,4
Population ayant une identité autochtone	565	2,4	4 160	10,8	9 405	12,8	9 970	10,3
Indien de l'Amérique du Nord	220	0,9	3 505	9,1	8 475	11,6	8 695	9,0
Métis	305	1,3	545	1,4	760	1,0	1 065	1,1
Inuit	10	0,0	20	0,1	45	0,1	55	0,1
Identité multiple ou non comprise ailleurs	35	0,1	95	0,2	115	0,2	150	0,2

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 2001.

Poids démographique de la population autochtone, zone d'influence territoriale du CAAVD et ses constituantes, 1996

	Ville de Sept-Îles		MRC Sept-Rivières et Caniapiscau		Zone d'influence hors ville		Zone d'influence	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Population totale	25 080	100,0	40 445	100,0	77 335	100,0	102 415	100,0
<i>Population inscrite au Registre des Indiens</i>	510	2,0	3 610	8,9	7 845	10,1	8 355	8,2
Population ayant une identité autochtone	630	2,5	3 840	9,5	8 540	11,0	9 170	9,0
Indien de l'Amérique du Nord	400	1,6	3 355	8,3	7 640	9,9	8 040	7,9
Métis	210	0,8	430	1,1	795	1,0	1 005	1,0
Inuit	0	0,0	0	0,0	25	0,0	25	0,0
Identité multiple ou non comprise ailleurs	25	0,1	45	0,1	80	0,1	105	0,1

Source : Statistique Canada, totalisation personnalisée du recensement de 1996.

Considérations méthodologiques

Les données statistiques dont fait état cette cartographie sociale et économique proviennent pour une part du Registre des Indiens du Canada (AADNC) et pour une autre part (largement majoritaire) des recensements de Statistique Canada. Ces deux sources de données présentent certaines limites méthodologiques; néanmoins, elles permettent d'observer quelques tendances populationnelles en ce qui concerne les villes du Québec où sont établis des centres d'amitié autochtones et leur zone d'influence territoriale respective. Les faits saillants mettent en évidence les résultats des analyses réalisées à partir des données issues des recensements de 1996, 2001 et 2006. À cet égard, les éléments de définition ou d'information suivants doivent être retenus :

- L'expression « population autochtone » correspond ici à la population ayant déclaré détenir une identité autochtone (autodéclaration).
- Selon Statistique Canada, l'identité autochtone se décline selon trois grandes catégories : Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit.
- Une personne ayant déclaré détenir une identité autochtone peut aussi avoir déclaré être un Indien des traités, un Indien inscrit (identifié ici par l'expression « population inscrite ») ou un Indien non inscrit (identifié ici par l'expression « population non inscrite »), comme le définit la *Loi sur les Indiens*. Elle peut aussi avoir déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première Nation.
- Les chiffres du recensement sur le nombre de personnes inscrites au Registre des Indiens sont utiles en combinaison avec d'autres données du recensement ou pour l'étude d'autres territoires que ceux des communautés autochtones, mais ils ne peuvent se substituer totalement aux effectifs officiels du Registre.

Faits saillants

Identité

- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone de la ville de Sept-Îles a plus que doublé** : cette population se chiffrait à 630 en 1996 alors qu'elle se chiffre à 1580 personnes en 2006. De même, la proportion de la population autochtone par rapport à la population totale de la ville a presque triplé, passant de 2,5 % à 6,3 %. L'essentiel de la croissance est observée entre 2001 et 2006.
- **Entre 1996 et 2006, la population autochtone au sein de la zone d'influence territoriale du CAASI s'est accrue de 39 %** : cette population se chiffrait à 9170 en 1996 alors qu'on dénombre 12 745 personnes en 2006.
- **Plus de 13 % de la population totale de la zone d'influence détient une identité autochtone en 2006** : on compte 12 745 Autochtones dans la zone d'influence territoriale du CAASI, soit 13,4 % de la population totale.
- **On trouve dans la zone le second groupe d'Inuit en importance numérique dans les villes du Québec** : seule l'agglomération urbaine de Montréal compte davantage de personnes ayant une identité inuite que les 180 personnes résidant sur le territoire de la zone d'influence territoriale du CAASI en 2006.
- **Plus du quart des Indiens inscrits résidant à Sept-Îles se déclarent Métis** : ce groupe constitue 28,5 % de la population de la ville en 2006, contre seulement 4 % dans le reste du territoire de la zone d'influence.
- **Le nombre d'Autochtones non inscrits se déclarant Métis est en hausse** : leur nombre a bondi de 236,8 % dans la zone d'influence de Sept-Îles entre 1996 et 2006, soit une hausse de 1460 personnes.

Genre

- **La population autochtone se distribue à peu près également entre les hommes et les femmes** : les hommes représentent 50,5 % de la population autochtones de la ville de Sept-Îles, et les femmes, 49,1 %.
- **Un grand nombre d'hommes de 50 ans et plus résident à Sept-Îles** : ils comptent pour 14,6 % de la population de la ville en 2006, alors que les femmes du même âge comptent pour 6,3 %.
- **Une forte présence des jeunes femmes dans la ville de Sept-Îles est observée** : près du cinquième des Autochtones habitant la ville en 2006 sont des femmes âgées de 20 à 29 ans (19 %).
- **Les hommes de 30 à 49 ans sont également moins nombreux dans la ville que les femmes du même groupe d'âge** : ils composent 10,2 % du total alors que les femmes forment 13,2 %.

Âge

- **La structure d'âge observée à Sept-Îles s'apparente à celle de l'ensemble de la population autochtone de la province** : les jeunes sont plus nombreux que les aînés (65 ans et plus), à l'exception des très jeunes enfants et des personnes de 40 ans et plus.
- **Néanmoins, le groupe d'âge de 45 à 64 ans a connu une hausse très marquée entre 1996 et 2006** : ses effectifs sont passés de 70 en 1996 à 310 dix ans plus tard.
- **Les gens de 65 ans et plus sont également beaucoup plus nombreux dans la ville en 2006** : leur nombre a quadruplé en dix ans, soit une augmentation de 425 %.
- **Le groupe d'âge des 15 ans et moins est celui qui a le moins augmenté au sein de la ville** : ce groupe a connu la moins forte croissance avec une augmentation de 75 % seulement, contrairement à tous les autres groupes d'âge pour lesquelles la croissance a été beaucoup plus importante. La situation est similaire au sein des MRC Sept-Rivières et Caniapiscau, de même qu'au sein de l'ensemble de la zone d'influence.

Famille

- **Davantage de personnes vivent seules dans la ville de Sept-Îles** : environ 14 % de la population autochtone vit seule, une proportion un peu plus faible que dans les autres villes où sont établis des centres d'amitié autochtones; néanmoins, cette proportion est près de deux fois plus élevée en 2006 qu'elle ne l'était en 1996. Pour 2006, la proportion est plus faible (10 %) au sein de la zone d'influence.
- **On observe près de trois fois plus de familles monoparentales autochtones dans la zone d'influence du CAASI que dans la province** : la proportion est passée de 13,9 % en 1996 à 18,1 % en 2006. Il s'agit d'un taux beaucoup plus élevé que la moyenne québécoise (6,8 %). Par contre, le nombre de familles monoparentales à Sept-Îles même est moins élevé que dans la zone d'influence (9,1 %), une proportion qui reste supérieure à la moyenne québécoise.
- **Une proportion de 67,5 % de la population autochtone des MRC Sept-Rivières et Caniapiscau vit en couple** : la proportion est un peu plus faible dans la ville même (60,3 %). Cette situation s'explique notamment par un plus grand nombre de familles monoparentales dans la ville.
- **Le nombre d'enfants vivant au sein de familles a connu une légère diminution dans la zone d'influence** : la proportion est passée de 46,7 % en 1996 à 44,4 % en 2006. Cette tendance à la baisse s'observe aussi à l'échelle de la province, même si les proportions sont nettement plus faibles dans ce cas (32,1 % en 1996 et 29,4 % en 2006).

Scolarité

- **Les femmes autochtones sont plus scolarisées que les hommes dans la zone d'influence du CAASI** : en 2006, on observe qu'une proportion de 6,6 % de femmes détient une formation universitaire, comparativement à 3 % des hommes. La situation est également marquée en faveur des femmes dans le cas du diplôme d'études secondaires (14,6 % pour les femmes contre 10,7 % pour les hommes).
- **Dans l'ensemble cependant, la proportion de personnes sans diplôme demeure élevée dans la zone d'influence** : 60,1 % pour les femmes autochtones et 58,6 % pour les hommes pour 2006, en légère hausse depuis 1996. Les proportions sont plus faibles dans la ville de Sept-Îles et équivalentes pour les hommes et les femmes, respectivement 49,2 % et 49,1 %.

Langue

- **Un fort contraste linguistique est observé entre la ville et le reste de la zone d'influence territoriale** : trois cinquièmes de la population autochtone de la zone a une langue autochtone comme langue maternelle ou surtout parlée à la maison en 2006, mais cette proportion se réduit à moins du quart dans la ville de Sept-Îles.
- **Les langues autochtones sont parlées par un grand nombre de locuteurs et locutrices** : dans la zone d'influence territoriale du CAASI en 2006, le nombre d'Autochtones parlant surtout une langue autochtone à la maison correspond à 95,2 % de ceux ayant une langue maternelle autochtone, davantage qu'à l'échelle de la province (88 %).

Revenus

- **En 2005, le revenu total des Autochtones de la zone d'influence est très inférieur au revenu moyen des Québécois** : il ne correspond qu'à 62,2 % du revenu moyen (19 943 \$, contre 32 074 \$).
- **Une part notable de revenus provient d'autres sources que l'emploi et les transferts gouvernementaux dans la ville de Sept-Îles** : en 2005, ce type de revenu représente 8,3 % du revenu total des Autochtones de la ville, contre 4,6 % dans l'ensemble de la zone d'influence territoriale (12,9 % au Québec).
- **Une hausse marquée du revenu des femmes autochtones est observée** : entre 1995 et 2005, le revenu moyen des femmes autochtones de la zone d'influence a progressé davantage que celui de l'ensemble des femmes du Québec (54,4 % contre 45 %).
- **Il y a moins d'écart entre le revenu des hommes et des femmes autochtones en 2005** : dans la zone d'influence, le revenu des femmes correspond à 86,8 % de celui des hommes. Dans le reste du Québec, la proportion est beaucoup plus faible à 67,2 %.
- **Le revenu moyen des femmes progresse plus vite que celui des hommes dans la zone d'influence du CAASI** : depuis 1995, leur revenu a augmenté de 54,4 %, alors que celui des femmes au Québec a augmenté de 45 %. En comparaison, le revenu des hommes autochtones a moins augmenté (23,7 %) que celui des hommes du Québec (35,4 %).
- **Par contre, dans la ville de Sept-Îles, davantage d'hommes que de femmes ont un revenu supérieur** : 20 % des hommes autochtones à Sept-Îles ont gagné plus de 40 000 \$ en 2005, alors que c'est seulement 16,7 % chez les femmes.
- **Dans l'ensemble cependant, à Sept-Îles même, le revenu moyen des hommes est plus élevé que celui des femmes en 2005** : il se chiffre à 26 024 \$ pour les hommes et à 20 372 \$ pour les femmes.
- **La prévalence de faible revenu pour les personnes hors famille économique à Sept-Îles est très élevée** : elle atteint 50% alors qu'elle est seulement de 28,9 % pour les membres d'une famille économique.

Taux d'activité

- **Un fort bond du taux d'activité des femmes autochtones est observée entre 1996 et 2006** : il a grimpé de 11,1 points de pourcentage dans la zone d'influence territoriale durant la période, contre seulement 3,1 points pour les hommes. Ce constat vient confirmer la progression des femmes sur le marché de l'emploi.
- **Il y a beaucoup moins de chômage chez les Autochtones dans la ville de Sept-Îles** : les taux de chômage des hommes et des femmes de la ville sont bien plus bas que dans la zone d'influence territoriale en 2006 (respectivement 9,1 % et 11,9 % contre 31,3 % et 25,6 %).
- **Un taux d'emploi plus élevé chez les hommes que chez les femmes à Sept-Îles est noté** : il se situe à 57,3 % alors que celui des femmes est plus de dix points inférieur (46,1 %).

Mobilité résidentielle

- **La population est moins mobile dans la zone d'influence territoriale du CAASI** : en 2006, les trois quarts de la population demeuraient toujours à la même adresse qu'en 2001, alors que c'était le cas pour moins des deux tiers des Autochtones de la province (75,6 % contre 62,6 %).
- **Par contre, la population autochtone de la ville de Sept-Îles est beaucoup plus mobile** : près de la moitié des individus (47,5 %) ont déménagé entre 2001 et 2005.

